



---

Présidence : Grèce

## 769<sup>ème</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 16 juillet 2009

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 12 h 10

2. Présidente : Ambassadrice M. Marinaki

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidente a, au nom du Conseil permanent, exprimé ses condoléances suite au récent accident d'avion en Iran qui a fait des victimes arméniennes, géorgiennes et iraniennes.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : BUREAU DE L'OSCE À EREVAN

Présidente, Chef du Bureau de l'OSCE à Erevan (PC.FR/15/09 Restr.), Suède-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/593/09), Fédération de Russie (PC.DEL/607/09 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/599/09), Arménie (PC.DEL/605/09 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : BUREAU DE L'OSCE À MINSK

Présidente, Chef du Bureau de l'OSCE à Minsk (PC.FR/14/09 OSCE+), Suède-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de

l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/594/09), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/598/09), Fédération de Russie (PC.DEL/608/09 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/603/09 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LE RAPPORT FINANCIER ET LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008 ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTÉRIEUR

Présidente

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 896 (PC.DEC/896) sur le rapport financier et les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 et le rapport du Vérificateur extérieur ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Législation des médias au Kazakhstan* : Suède-Union européenne (la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/596/09), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/600/09), Kazakhstan (PC.DEL/606/09)
- b) *Première réunion du mécanisme conjoint de prévention et de règlement des incidents mis en place dans le cadre des discussions de Genève, tenue à Gali le 14 juillet 2009* : Suède-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/595/09), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/601/09), Géorgie, Fédération de Russie, Présidente
- c) *Assassinat de la militante des droits de l'homme, Natalia Estemirova* : Suède-Union européenne (PC.DEL/597/09), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/602/09), Géorgie, Norvège (PC.DEL/604/09), Fédération de Russie, Présidente
- d) *Dix-huitième session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, tenue à Vilnius du 29 juin au 3 juillet 2009* : Assemblée parlementaire de l'OSCE, États-Unis d'Amérique, Présidente

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE**

- a) *Visite du Représentant spécial de la Présidente en exercice, l'Ambassadeur Charalampos Christopoulos, à Washington, D.C., du 13 au 16 juillet 2009 : Présidente*
- b) *Réunion informelle au niveau des ambassadeurs sur le suivi de la réunion ministérielle informelle de Corfou, devant avoir lieu à Vienne le 21 juillet 2009 : Présidente*

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GENERAL**

- a) *Annonce de la distribution du rapport du Secrétaire général (SEC.GAL/118/09 OSCE+) : Directeur de l'administration et des finances*
- b) *Republication des avis de vacance de postes pour les postes à pourvoir par détachement au BIDDH : Directeur de l'administration et des finances*

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

*Sommet du G8, tenu à L'Aquila (Italie), du 6 au 10 juillet 2009 : Italie, Présidente*

4. Prochaine séance :

Jeudi 23 juillet 2009 à 10 heures, Neuer Saal

**769ème séance plénière**

PC Journal No 769, point 3 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 896**  
**RAPPORT FINANCIER ET ÉTATS FINANCIERS**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008**  
**ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTÉRIEUR**

Le Conseil permanent,

Agissant conformément aux dispositions pertinentes du Règlement financier qu'il a approuvé le 27 juin 1996 (DOC.PC/1/96), notamment de l'Article 7.05 et de l'alinéa e) de l'Article 8.06, ainsi que de l'alinéa b) de la cinquième étape de sa Décision No 553 sur le processus d'élaboration du budget unifié de l'OSCE,

Réaffirmant l'importance d'une pleine transparence et responsabilité dans le fonctionnement de l'OSCE,

Prenant note du rapport financier et des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 ainsi que du rapport du Vérificateur extérieur (PC.ACMF/28/09 du 19 juin 2009),

Exprimant sa gratitude au Vérificateur extérieur, le Bureau du Vérificateur général de la Norvège, pour le travail effectué,

1. Accepte le rapport financier et les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
2. Prie le Secrétaire général d'établir un plan de travail pour assurer le suivi des recommandations formulées par le Vérificateur extérieur dans son rapport pour 2008 et de le présenter au Comité consultatif de gestion et finances le 31 octobre 2009 au plus tard. Prie en outre le Secrétaire général de le tenir régulièrement informé, par l'intermédiaire du Comité consultatif de gestion et finances, de la mise en œuvre de ce plan, en tenant compte des orientations fournies par ledit Comité ;
3. Se félicite de l'examen régulier par le Comité d'audit des systèmes de contrôle interne et externe de l'OSCE ;
4. Souhaite la bienvenue à la Cour des comptes de l'Ukraine en qualité de Vérificateur extérieur pour 2009 et attend avec intérêt de bénéficier de ses services de vérification extérieure.